



## Procès-verbal

Réunion du conseil d'école  
École élémentaire publique Trille des Bois  
Le mardi 13 novembre 2018, à 18 h 30

Sont présents :  
M<sup>me</sup> Claudia Rathjen, présidente  
M<sup>me</sup> Anik Lalonde-Roussy, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Jennifer Manning, trésorière  
M<sup>me</sup> Jacynthe Lanthier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Claudia Simoneau Berg, parent membre  
M<sup>me</sup> Kim Meier, parent membre  
M<sup>me</sup> Joana Chelo, parent membre  
M. Jason Truax, parent membre  
M<sup>me</sup> Rebecca Ménard, parent membre  
M. Christian Lesage, représentant du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Hélène Hudon, directrice

Sont absents :  
M<sup>me</sup> Jennifer Skabar, représentante du personnel non-enseignant  
M<sup>me</sup> Pamela Howson, parent membre  
M<sup>me</sup> Sam McGavin, parent membre  
M<sup>me</sup> Suyin Lee, représentante communautaire  
M<sup>me</sup> Célyne Boileau, directrice adjointe

### 1. Mot d'ouverture

Vu l'absence de M<sup>me</sup> Howson, M<sup>me</sup> Rathjen ouvre la séance par une citation d'Antonine Maillet sur la neige.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du 9 octobre

Un point est ajouté à l'ordre du jour au Mot des enseignants pour une demande de fonds de M<sup>me</sup> Miller. Une précision est apportée sur les demandes de fonds pour les sorties de classe, lesquelles doivent être présentées à M<sup>me</sup> Lise Côté. Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé. M<sup>me</sup> Lanthier signale au passage un erratum au procès-verbal du 25 septembre, à la page 2 (*Trottibus*) où il faut lire que M<sup>me</sup> Boileau et non M<sup>me</sup> Hudon a présenté ce projet.

### 3. Mot de la direction

M<sup>me</sup> Hudon présente un compte rendu sur les points suivants :

**LGBTQ+ :** M<sup>me</sup> Hudon indique que ce dossier, qui relève du comité de bien-être et inclusion, est important pour l'école et le conseil, et qu'ils continuent d'en parler et d'informer le personnel. Des ateliers sont donnés par une technicienne en habiletés sociales, dont certains abordent des questions comme l'inclusion et l'identité de genre, et tous les élèves devraient les avoir eus d'ici la fin de l'année. En réponse à une question d'un membre pour offrir ces ateliers aux parents,

M<sup>me</sup> Hudon précise qu'il y a une enveloppe du comité de participation des parents qui pourrait être utilisée à cette fin. M<sup>me</sup> Hudon indique aussi que le Conseil est en train de préparer un document pour servir de politique ou de guide sur les questions LGBTQ+.

**Eurythmie :** Le début de l'eurythmie a été retardé, puisque le contrat de service a dû être envoyé en appel d'offres. Sur la question des souliers d'eurythmie existants, maintenant que les parents sont appelés à acheter les souliers de leurs enfants pour des questions d'hygiène, M<sup>me</sup> Hudon indique que les options (p. ex., les vendre à prix réduit, les garder à l'école en cas de besoin) seront discutées avec les enseignants.

**Projet PILE :** Le projet PILE est un projet environnemental pour lequel l'école reçoit des fonds (près de 5 000 \$). Cette année, M<sup>me</sup> Hudon explique que les fonds serviront principalement à acheter des outils de jardinage, ainsi qu'une étagère pour les semis et quelques plants et arbustes. En réponse à une question d'un membre, M<sup>me</sup> Hudon précise qu'il n'est pas possible d'acheter des articles usagés puisqu'il faut présenter des factures. Un membre signale par la suite qu'il serait logique pour le comité de la cour et le comité environnement de l'école de travailler en collaboration pour faciliter la communication et éviter les efforts en double.

**SUITE À DONNER :** Les membres doivent transmettre le plus tôt possible à M<sup>me</sup> Hudon leurs besoins et idées pour l'utilisation de ces fonds cette année (achat d'outils de jardinage, etc.).

Le comité de la cour doit également faire savoir à M<sup>me</sup> Hudon quand il serait prêt à tenir une réunion avec le comité environnement de l'école.

#### **4. Mot des enseignants**

M. Lesage prend la parole pour signaler que le comité de consultation de l'école a proposé une formation aux enseignants sur la violence conjugale, et que cette formation pourrait être offerte gratuitement aux parents et à la communauté du coin en janvier.

**DÉCISION :** La décision d'ouvrir cette formation à tous est approuvée à l'unanimité.

M. Lesage présente ensuite une demande de financement de M. LeGal-Leblanc pour l'achat d'un alto, instrument plus grand qu'un violon, mais plus petit qu'un violoncelle qui servirait dans les cours de musique et pour l'orchestre à cordes. Le coût de l'achat demandé est de 495 \$ (avant taxes).

Finalement, M. Lesage fait état des discussions tenues aux réunions de collège, dont une section sur la cour d'école pour des idées de jeux et des souhaits pour l'amélioration du matériel, et une autre sur le développement de l'enfant, avec étude de cas. Là encore, il est signalé qu'il serait utile pour le collège de travailler en collaboration avec le comité de la cour dans ce dossier.

M<sup>me</sup> Miller présente ensuite sa demande de financement. Elle indique qu'elle a le mandat de s'occuper du budget de construction identitaire, souvent utilisé pour les spectacles, mais que les fonds demeurent restreints malgré la croissance de l'école. En premier lieu, elle propose de refaire cette année la soirée de danse traditionnelle selon la même formule que l'an passé (billets achetés en ligne par les parents) et demande au CE d'avancer les fonds de 800 \$ nécessaires pour la soirée, en indiquant qu'elle a en réalité été autofinancée l'an passé et a été bien appréciée des parents.

En deuxième lieu, M<sup>me</sup> Miller souhaite organiser un spectacle de danse indienne classique offert à la communauté dans la foulée des ateliers offerts en janvier aux élèves de 5<sup>e</sup> année, pour qui l'Inde fait

partie du curriculum. Avec une modique somme comme prix d'entrée, il y a lieu de croire que cette soirée pourrait aussi s'autofinancer, et M<sup>me</sup> Miller présente une demande de financement au CE pour assumer ce risque pour cette soirée qui coûte 515 \$ (avant taxes).

## 5. Budget

M<sup>me</sup> Manning présente le budget et les changements apportés suite à la dernière réunion.

**DÉCISIONS :** Le budget est approuvé à l'unanimité. M<sup>me</sup> Manning propose ensuite de financer les spectacles de M<sup>me</sup> Miller à hauteur **des fonds restants du comité de participation des parents,** proposition qui est approuvée par les membres. Une discussion s'ensuit sur le montant restant, M<sup>me</sup> Manning ayant noté qu'il reste environ 1 100 \$ en date d'octobre 2018.

**SUITE À DONNER :** M<sup>me</sup> Hudon confirmera le montant restant **des fonds pour la participation et l'engagement des parents** auprès de M<sup>me</sup> Lise Côté.

Les membres ont ensuite une discussion sur un commentaire de la communauté reçu au sujet du financement du projet de chien MIRA, ce qui amène les membres à se demander comment mieux communiquer l'information sur l'allocation budgétaire aux membres de la communauté de l'école.

**SUITE À DONNER :** Travaillant en collaboration avec M<sup>me</sup> Meier, M<sup>me</sup> Manning créera un document pour communiquer les intentions du CE. M<sup>me</sup> Hudon suggère aussi d'incorporer cette information au bulletin de décembre.

Dans un autre ordre d'idées, il est aussi suggéré de communiquer de l'information sur l'eurythmie pour informer les parents du début de l'eurythmie, etc., dans un bulletin par exemple.

## 6. Mise à jour sur les repas chauds

M<sup>me</sup> Lalonde-Roussy présente les démarches entreprises auprès de divers traiteurs (Mazzola, Lindocile et Pita Pit) pour se renseigner sur les options offertes et indique avoir une préférence pour Mazzola en raison de la facilité de communication avec l'entreprise, de la logistique, des choix de menus santé et sensibles aux restrictions alimentaires et de l'emballage écologique compostable ou recyclable. Des exemples de menus du traiteur sont distribués aux membres.

M<sup>me</sup> Hudon indique ensuite que l'idée n'a pas été bien reçue auprès des enseignants suite au sondage mené auprès d'eux et des discussions à ce sujet au collège des enseignants. Les préoccupations soulevées par les enseignants se rapportent principalement à l'aspect environnemental, à la logistique, dont les enseignants craignent d'avoir à se charger surtout avec les 2 bâtiments, au coût relativement élevé des repas et à la qualité qui ne vaut pas nécessairement les repas préparés par les parents.

Une discussion suit à ce sujet et il est signalé que des parents risquent d'être déçus du refus. Il est noté qu'il y aurait lieu de mener un sondage auprès des parents pour savoir à quel point c'est important pour les parents et dans quelle mesure ils sont prêts à appuyer les enseignants.

**SUITE À DONNER :** M<sup>me</sup> Lalonde-Roussy va préparer un sondage à envoyer aux parents pour savoir combien de parents sont prêts à acheter les repas chauds et comment ils comptent s'impliquer.

## **7. Mise à jour sur le comité de la cour**

M<sup>me</sup> Chelo rapporte qu'il y a eu plus ou moins 20 personnes à la corvée (moins que par le passé). Un peu d'argent a été dépensé pour l'achat d'outils, et il reste de l'argent pour d'autres projets. Elle signale qu'une des priorités demeure l'aménagement de la cour pour assurer un dépôt des enfants à l'école qui soit holistique et favorable pour tous, tout en assurant la sécurité des enfants. Un membre suggère qu'il pourrait être utile de proposer une idée pour le projet PILE l'an prochain.

## **8. Groupe de travail sur le Code de vie**

**SUITE À DONNER :** Les membres doivent examiner la copie reçue du Guide sur l'utilisation des TIC à Trille des Bois pour ensuite faire parvenir leurs commentaires directement à Mme Rathjen qui les compilera et le fera parvenir à Mme Hudon.

## **9. Retour sur les séances des groupes de travail de la réunion précédente**

Pour la marche à la lanterne, M<sup>me</sup> Meier rapporte que les enseignants avaient pris l'initiative d'organiser la marche, et la soirée s'est déroulée comme prévu. M<sup>me</sup> Meier signale aussi que le site Web de la marche à la lanterne est dans le dossier du conseil et qu'il sera plus facile de le partager l'an prochain. Le CE tient à remercier en particulier M<sup>me</sup> Meier et M<sup>me</sup> Nathalie Thibault, les marraines de classe ainsi que tous les bénévoles qui ont aidé à la marche à la lanterne.

Des membres commentent le déroulement de la marche et une discussion suit sur les chants et les questions de droits d'auteur autour du CD de Trille des voix.

**SUITE À DONNER :** M<sup>me</sup> Hudon va relancer M. LeGal-Leblanc au sujet du CD.

## **10. Foire d'hiver**

Pour la foire d'hiver, M<sup>me</sup> Rathjen indique que le grand changement de cette année est qu'il y aura deux cafés (immeuble principal et annexe) au lieu d'un buffet. Une discussion s'ensuit sur les collectes de fonds liées aux cafés, et des membres proposent de signaler aux parents à quoi serviront leurs dons.

**SUITE À DONNER :** M<sup>me</sup> Chelo propose de se charger de faire une affiche qui indique avec des photos vers quoi iront les dons faits aux cafés.

**DÉCISION :** Le prix des billets pour la foire d'hiver est fixé à 10 \$ par personne ou à 25 \$ par famille, avec encore cette année la possibilité d'aider en contribuant davantage ou de demander une aide.

La demande de financement de M. LeGal-Leblanc pour l'achat d'un alto est également approuvée.

## **8. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

La secrétaire,

Jacynthe Lanthier